

### ANNEXE 3

MOUVEMENT 2023

Direction des services départementaux de  
l'éducation nationale de la Drôme  
DIPER 1<sup>er</sup> degré  
Cité Brunet - BP 1011  
26015 VALENCE CEDEX  
[ce.dsden26-mouvement@ac-grenoble.fr](mailto:ce.dsden26-mouvement@ac-grenoble.fr)

#### DEMANDE DE POINTS POUR ENFANT A NAITRE

*(Situation appréciée jusqu'au 31 août 2023)*

A retourner avec les justificatifs demandés par courriel à l'adresse ci-dessus avant le vendredi 17 mars 2023

NOM.....

PRENOM.....

ADRESSE PERSONNELLE.....

.....

COURRIEL.....PORTABLE.....

#### POSITION ADMINISTRATIVE EN 2022-2023

En activité

Affectation : .....

.....

Autre

Préciser : .....

#### SITUATION FAMILIALE

Marié(e)

Pacsé(e)

Vie maritale

Célibataire

**Je demande une majoration de points pour enfant(s) dans le cadre du mouvement intra-départemental 2023 suite à la naissance de mon enfant prévue le.....**

*☞ Joindre déclaration de grossesse **et** la reconnaissance anticipée de l'enfant à naître (si non marié(e)).*

Fait à.....le.....2023

Signature

#### Important :

➤ Il est préconisé de contacter la **cellule d'aide et de conseil** pour vous accompagner tout au long de votre demande de mutation par mail [ce.dsden26-mouvement@ac-grenoble.fr](mailto:ce.dsden26-mouvement@ac-grenoble.fr) ou par téléphone **04.75.82.35.49** du **lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 du 8 mars au 6 juin 2023.**

➤ Pensez à consulter régulièrement votre messagerie IProf **et** votre messagerie professionnelle de type [prénom.nom@ac-grenoble.fr](mailto:prénom.nom@ac-grenoble.fr). C'est essentiellement par ces biais que les communications liées aux opérations du mouvement auront lieu.